



Se former avec l'ATAG pour bien vivre le travail en groupe ...

Catalogue 2019



Un groupe ...
GAEC, EARL, couple d'agriculteurs,
collectif de porteurs de projets,
point de vente en commun, CUMA,
groupement d'employeurs, coopérative,
... c'est d'abord une aventure humaine !

Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe
96 rue des agriculteurs - 81000 ALBI -

05.63.48.83.75 - association.atag@gmail.com

<http://atag.agriweb81.com>



L'ATAG : Qui sommes-nous ?

L'A.T.A.G. est une association créée par des agriculteurs en 1993 afin de

- ✓ **promouvoir l'agriculture de groupe**
- ✓ **accompagner des projets collectifs** (en famille, entre tiers, en couple).

Nous intervenons dans les domaines de l'**organisation du travail**, de la **communication** et des **relations humaines** à toutes les étapes de la vie d'un groupe. Nous réalisons :

- des accompagnements personnalisés (entretiens individuels ou collectifs, médiation, conseils...),
- des formations programmées (présentées dans ce catalogue),
- et des formations-actions sur mesure à la demande d'exploitations sociétaires ou d'autres groupes agricoles.

Les formations que nous vous proposons abordent les relations humaines, l'organisation mais aussi les aspects **juridiques et économiques** en nous appuyant sur l'expertise d'autres intervenants.

Elles s'adressent à **tous les acteurs de l'agriculture de groupe** : associés de GAEC ou d'autres sociétés agricoles, membres de collectifs informels, adhérents de points de vente collectifs, coopérateurs, porteurs de projets en réflexion, couples professionnels...

Vos contacts pour toute demande d'information,
de formation, d'accompagnement ou de médiation

ATAG

05.63.48.83.75

association.atag@gmail.com

Virginie Rousselin et Chantal Tresserra

SOMMAIRE

	Pages
CALENDRIER des FORMATIONS	4
FORMATIONS à LA CARTE et sur MESURE	5
FICHES de PRESENTATION des FORMATIONS.....	de 6 à 15
INFOS PRATIQUES.....	16
BULLETIN d'INSCRIPTION.....	17

CALENDRIER des FORMATIONS

Approche globale et juridique de l'agriculture de groupe		
Devenir agriculteur en société	15,16 et 18 janvier 18, 19 et 21 mars 14, 16 et 17 mai 1, 2 et 4 juillet 10, 12 et 13 septembre 19, 21 et 22 novembre	P. 6
Préparer notre exploitation au départ d'un associé	18 et 25 janvier 12 et 19 février	P. 7
Travailler ensemble sans s'associer	11 avril 8 octobre 3 décembre	P. 8
Acquérir et/ou gérer collectivement du foncier	4 avril 14 novembre	P. 9
Renforcer son fonctionnement collectif		
Cycle d'ateliers « Travailler en couple »	4 novembre 2 décembre 6 janvier 2020 24 février 2020	P. 10
Améliorer l'organisation du travail au sein du groupe	27, 28 novembre 2019 et 30 janvier 2020	P. 11
Mieux communiquer au sein de notre équipe		
Atelier communication : Dire « non » de façon positive	14 mai	P. 12
Animer une réunion en petit ou grand groupe	29 mars	P. 13
Prendre des décisions en groupe et les appliquer	25,26 novembre et 3 février 2020	P. 14
Mieux communiquer pour mieux travailler en groupe : découverte de la CNV et autres outils- 2.5 jours	10, 11 octobre et 14 janvier 2020	P. 15

**Si une formation vous intéresse, mais que les dates ne vous conviennent pas, n'hésitez pas à nous contacter.
Nous trouverons ensemble une solution !**

FORMATIONS à la CARTE

Les formations répertoriées dans le calendrier précédent et détaillées dans les pages suivantes peuvent également être organisées à d'autres dates, dans d'autres lieux, à la demande d'un autre organisme de formation ou directement d'un groupe d'agriculteurs.

FORMATIONS sur MESURE

Nous pouvons aussi répondre à vos sollicitations en vous proposant des formations sur mesure.

Voici quelques thèmes sur lesquels nous sommes intervenus ces derniers mois et sur lesquels nous aurons plaisir à construire avec vous une formation adaptée à vos besoins :

- ✓ **Elaborer un projet collectif**
- ✓ **Travailler en couple**
- ✓ **Intégrer un nouvel associé**
- ✓ **Préparer la sortie d'un associé et pérenniser l'exploitation**
- ✓ **Mettre en place une association transmission**
- ✓ **Gérer une situation conflictuelle**
- ✓ **Savoir rédiger un règlement intérieur**
- ✓ **Améliorer le fonctionnement entre associés**
- ✓ **Organiser, animer efficacement les réunions d'associés**
- ✓ **Mettre en place ou améliorer le bureau de la société**
- ✓ **Améliorer le fonctionnement de notre point de vente collectif.**

Toutes ces formations peuvent être organisées :

- en « intra » pour un collectif, un GAEC, un groupe, un projet,
- ou en regroupant plusieurs structures agricoles pour la même formation.

Devenir agriculteur en société

Dates au choix en 2019 :

15, 16 et 18 janvier
18, 19 et 21 mars
14, 16 et 17 mai
1, 2 et 4 juillet
10, 12 et 13 septembre
19, 21 et 22 novembre

Durée :

3 jours

Lieu :

CFPPA de Fonlabour

Intervenants :

- ✓ V. Rousselin ou C. Tresserra ATAG
- ✓ A. Bras Ribaute ou F. Perronet, juristes CER France Garonne et Tarn,
- ✓ M. Buhl, juriste FDSEA 81

Public :

Toute personne envisageant de s'associer et de créer ou intégrer une société agricole (GAEC, EARL, SCEA...) : futurs agriculteurs-trices en parcours d'installation, voisins envisageant un regroupement, couple professionnel, futurs associés, etc.

Objectifs :

- ➔ Connaître ce qu'est une société et comment elle fonctionne,
- ➔ Connaître les outils de gestion d'une société (juridiques, fiscaux et relationnels),
- ➔ Avancer dans son projet sociétairer,
- ➔ Identifier les facteurs de réussite ou de conflit d'un projet associatif.

Contenu :

- Pourquoi et comment créer une société agricole ?
- Comment gérer et faire évoluer une société agricole ? Quels outils concrets pour la faire fonctionner au quotidien ?
- Comment en sortir ? Comment préparer le départ d'un associé et la transmission ?
- Comment communiquer au mieux entre associés ?
- Témoignages d'agriculteurs associés.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques, échanges, exercices, mises en situation.

Préparer notre exploitation au départ d'un associé

*Dates et lieu
au choix :*

18 et 25 janvier 19
Montauban (82)

12 et 19 février 19
à Albi (81)

Durée :
2 jours

Intervenants :

- ✓ V. Rousselin
ATAG
- ✓ A. Bras Ribaute,
juriste et un-e
conseiller-e de
gestion CER
France Garonne
Tarn

*Formation organisée
en partenariat avec
CER France Garonne
Tarn*

Public :

- Futur-e-s associé-e-s sortant-e-s,
- Associé-e-s restant-e-s,
- Éventuel-le-s futur-e-s associé-e-s,
- Tout agriculteur, agricultrice, intéressé-e par le sujet.

Objectifs :

- ➔ Bien comprendre les modalités de départ d'un associé et ses conséquences pour l'exploitation et pour chacun,
- ➔ Mettre en œuvre dès maintenant des changements pour préparer l'exploitation en douceur.

Ce n'est pas une formation de préparation à la retraite.

Contenu :

- Devenir juridique de l'exploitation après le départ d'un associé,
- Droits de l'associé sortant (capital, comptes associés) et modalités de paiement,
- Devenir du foncier,
- Devenir de la main d'œuvre et l'organisation du travail.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques, nombreux échanges à partir de vos situations et de vos questions, et travail personnel.

Travailler ensemble sans s'associer

Dates au choix :

11 avril 19
8 octobre 19
3 décembre 19

Durée :

1 jour

Lieu :

Tarn : Puylaurens,
Albi, Gaillac

Intervenants :

- ✓ V. Rousselin ou
C. Tresserra
ATAG
- ✓ A. Bras Ribaute
juriste CER
France Garonne
Tarn

Public :

Agriculteurs cherchant à collaborer entre exploitations sans forcément aller jusqu'à la fusion au sein d'un GAEC ou la création d'une autre forme juridique.

Objectifs :

- ➔ Acquérir les connaissances juridiques et les outils méthodologiques pour mettre en place une collaboration entre deux fermes existantes ou plus,
- ➔ Connaître les limites légales de l'entraide et identifier les situations nécessitant la création d'une structure juridique.

Contenu :

- Partage du travail : entraide et formalisation d'une banque de travail,
- Partage du foncier : échange de parcelles, devenir des DPU, assolements en commun,
- Partage de la commercialisation : possibilité de mettre en commun de la vente directe,
- Formalisation juridique de ces différentes formes de partage.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques et échanges.

Acquérir et/ou gérer collectivement du foncier

Date :
4 avril 2019
14 novembre 2019

Durée :
1 jour

Lieu :
Brens

Intervenants :
✓ V.Rousselin ATAG
✓ C Rességuier,
juriste en droit
rural - la Clé des
Champs

Public :

- Porteurs de projets en phase de recherche ou d'acquisition collective d'un bien foncier (terres, bâtiments),
- Agriculteurs installés souhaitant partager leur foncier avec de nouveaux porteurs de projets,
- Agriculteurs en réflexion sur la transmission avec leurs propres frères et sœurs, leurs enfants, etc.

Objectifs :

- ➔ Acquérir les connaissances juridiques, réglementaires, fiscales ainsi que les outils méthodologiques pour mettre en place et savoir gérer une structure foncière collective (GFA, SCI, association etc.)
- ➔ Connaître les différents modes de gouvernance des structures foncières collectives.

Contenu :

- Pourquoi et comment posséder collectivement du foncier,
- Différents types de structures foncières collectives et critères de choix,
- Importance des statuts,
- Gouvernance,
- Gestion et obligations comptables.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques et échanges.

Cycle « Travailler en couple »

Dates:

04 nov 2019
2 déc 2019
6 jan 2020
24 fév 2020

Durée :

1 jour + 1 après-midi
par mois pendant 3
mois
total = 3 jours

Lieu :

A définir selon
l'origine
géographique des
stagiaires

Intervenante :

✓ Virginie Rousselin
ATAG

Public :

Agriculteurs en couple et travaillant à deux, depuis plus d'un an, sur une même exploitation, et souhaitant rencontrer et échanger avec d'autres agriculteurs associés en couples afin d'améliorer leur fonctionnement professionnel.

Objectifs :

- ➔ Prendre du recul et s'interroger sur son fonctionnement sociétaire,
- ➔ Echanger avec d'autres agriculteurs travaillant en couples,
- ➔ Analyser les difficultés rencontrées,
- ➔ Trouver ensemble des solutions aux difficultés des uns et des autres,
- ➔ Changer son comportement pour améliorer les relations avec son associé-e, son « collègue ».

Contenu possible (selon les besoins et envies des stagiaires) :

- Organisation du travail à deux,
- Partage du temps libre, des décisions,
- Place de chacun, relations familiales et professionnelles
- Communication interpersonnelle,
- Acquisition et transfert de compétences entre deux personnes, ...

Méthode pédagogique :

Un groupe de 10 stagiaires maxi, nombreux échanges et analyses de situation, travail personnel, apports théoriques par l'ATAG selon les thématiques retenues par le groupe.

Améliorer l'organisation du travail au sein du groupe

Dates:

27, 28 nov 2019
Et 30 janv 2020

Durée :

2,5 jours

Lieu :

Tarn

Intervenante :

✓ Chantal Tresserra
ATAG

Public :

Agriculteurs/trices en société, travaillant en couple ou participant à d'autres collectifs de travail.

Objectifs :

- Repérer les sources de dysfonctionnements,
- Mettre en place une organisation collective efficace,
- Eviter les tensions par une organisation concertée.

Contenu :

- Evaluation du temps de travail par atelier,
- Partage des tâches,
- Gestion des priorités en collectif,
- Planification : méthodes et outils,
- Partage de l'information : méthodes et outils.

Méthode pédagogique :

Apports méthodologiques, analyse de situations vécues par les participants, partage d'expériences élaboration de plan d'actions personnalisé.

Atelier communication

« Dire non » ... (de façon positive)

Date :

14 mai 2019

Durée :

1 jour

Lieu :

Albi ou Gaillac

Intervenants :

✓ Chantal Tresserra
ATAG

Public :

Toute personne ayant une activité agricole et souhaitant améliorer son mode de communication

Objectifs :

- S'affirmer sans culpabilité,
- Mieux se faire comprendre en situation de refus,
- Gérer l'affectif et l'émotionnel,
- Etre plus efficace.

Contenu :

- Identifier ses blocages pour oser,
- Positiver son désaccord pour déculpabiliser,
- Savoir être factuel,
- Formuler des propositions et être créatif.

Méthode pédagogique :

Priorité donnée à l'entraînement, aux mises en situation et aux échanges entre les participants, éclairages théoriques et méthodologiques.

Animer une réunion en petit ou grand groupe

Date :
29 mars 2019

Durée :
1 jour

Lieu :
Albi ou Gaillac

Intervenants :
✓ Chantal Tresserra
ATAG

Public :

Toute personne souhaitant améliorer l'efficacité des réunions au sein de son groupe de travail agricole.

Objectifs :

- ➔ Améliorer l'efficacité des réunions,
- ➔ Faciliter l'expression des participants,
- ➔ Piloter une réunion sans stress,

Contenu :

- Les différents types de réunion et leurs objectifs,
- Organiser et préparer la réunion,
- Gérer les temps de paroles,
- Gérer les objections de façon constructive,
- Le compte-rendu : objectifs et méthodes de rédaction et de diffusion.

Méthode pédagogique :

Apports méthodologiques, analyse de situations vécues par les participants, échanges, exercices.

Prendre des décisions à plusieurs et les appliquer

Dates :
25, 26 nov 2019 et 3 fév
2020

Durée :
2,5 jours

Lieu :
Tarn

Intervenantes :

- ✓ Chantal Tresserra
ATAG
- ✓ Danielle Guilbaud
consultante- formatrice
TransFormation Associés

Public :

Agriculteurs/trices associé-e-s, porteurs de projets collectifs, responsables de structures associatives ou coopératives, membres adhérents de point de vente...

Objectifs :

- ➔ Prendre du recul et identifier les facteurs qui rendent complexes les prises de décisions en groupe,
- ➔ Découvrir et expérimenter diverses techniques de prise de décisions.

Contenu :

- Différentes modalités de prises de décisions collectives,
- Etapes et conditions nécessaires à une prise de décisions efficiente et... à sa mise en œuvre !
- Prise en compte des points de vue de chacun,
- Equilibre entre compréhension mutuelle et efficacité,
- Les outils de la sociocratie,
- Prise de décisions par consentement.

Méthode pédagogique :

Analyse de situations rencontrées par les participants, apports théoriques, expérimentation.

Mieux communiquer pour mieux travailler en groupe

Initiation à la CNV et autres outils

Public :

Agriculteurs/trices associé-e-s, porteurs de projets collectifs, responsables de structures associatives ou coopératives, membres adhérents de points de vente...

Objectifs :

- ➔ Faciliter la circulation des informations dans un groupe,
- ➔ Gérer les échanges entre les membres du groupe,
- ➔ Comprendre le fonctionnement de groupe.

Contenu :

- Les différentes situations de communication de groupe et les diverses façons de les vivre,
- La dynamique des petits groupes,
- L'analyse de situations de communication vécues par les participants,
- Les outils et actions de communication de groupe.

Méthode pédagogique :

Apports de méthodes, analyses de situations à partir de cas vécus, exercices d'entraînement de communication... dans le respect, la bonne humeur et la convivialité !

Date :

14, 15 oct 2019 et
14 jan 2020

Durée :

2,5 jours

Lieu :

Albi ou Gaillac

Intervenants :

- ✓ Virginie Rousselin
ATAG
- ✓ Danielle Guilbaud
consultante-
formatrice
TransFormation
Associés

QUELQUES INFOS PRATIQUES



Le coût des formations et la prise en charge par

Les formations proposées par l'ATAG sont accessibles à tous nos adhérents à jour de leur cotisation annuelle (20 euros en 2019).

Par ailleurs, le coût de la formation sera pris en charge par VIVEA dans la limite d'un plafond annuel de 2000 € / stagiaire :

- si vous avez le statut social de chef d'exploitation agricole, conjoint-e collaborateur-trice, aide familial ou cotisant-e de solidarité ET que vous êtes à jour de votre contribution formation collectée par la MSA.
- Ou bien si vous êtes porteur de projet inscrit dans le parcours à l'installation et que la formation choisie soit inscrite dans votre PPP et à condition de fournir toutes les attestations requises par VIVEA.

Dans ce cas et dans tous les autres, contactez-nous directement pour vérifier votre éligibilité.

Un crédit d'impôt formation de 69 € par jour de formation

Tout chef d'entreprise au réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des stages de formation.

Comment est calculé le crédit d'impôt ? Le montant déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation au cours de l'année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC en vigueur au 31 décembre, dans la limite de 40 heures par an (soit 6 jours environ).

Ce plafond est multiplié par le nombre d'associés dans le cas des GAEC.

Comment bénéficiaire du crédit d'impôt ? Lors de la déclaration d'impôt, il faut renseigner la déclaration spéciale Cerfa n°2079-FCE-FC disponible auprès du service des impôts, ou téléchargeable sur www.impot.gouv.fr dans la rubrique *Recherche de formulaire*. Le crédit d'impôt calculé doit ensuite être reporté sur la déclaration n°2042 C - case 8WD à laquelle il faut annexer le formulaire 2069-RCI qui récapitule les réductions et crédits d'impôt se l'exercice.

Justificatif à conserver : attestation de présence fournie par l'organisme de formation.

Des tarifs préférentiels au service de remplacement : + 50% de remise

S'il participe à une formation, un agriculteur peut faire appel au service de remplacement. Le remplacement peut s'effectuer le jour de la formation ou dans les 3 mois après la fin de la formation. Seule condition : fournir une attestation de présence au Service de remplacement pour bénéficier d'une remise de plus de 50% sur le prix normal du service de remplacement qui amène à un coût journée de 52 €/ agriculteur (tarif 2018)

Renseignements : SR Tarn 05.63.48.83.67

NB : l'ATAG fournit une attestation pour toutes les formations

Bulletin d'inscription

(à photocopier et remplir pour chaque formation qui vous intéresse)

Titre de la formation :.....

	<i>Stagiaire 1</i>	<i>Stagiaire 2</i>
NOM Prénom		
Téléphone et adresse mail		
Adresse		
Date et lieu de naissance		
Statut MSA (chef d'expl, conjoint collab, cotisant solidarité, ...)		
Porteur de projet inscrit dans le 3P	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

A retourner à : ATAG – la Milliasole – 96 rue des agriculteurs – 81000 ALBI

ou par mail à : association.atag@gmail.com

Adhésion à l'ATAG : Je joins un chèque de 20 € de cotisation annuelle

Date et signature :

D'autres envies de formation ? Dites-le !